

# Interdire la spéculation sur les denrées?

**COMMERCE** Les Suisses voteront, le 28 février, sur une initiative lancée par les Jeunes socialistes suisses. Cette initiative se propose de lutter contre la spéculation sur les denrées alimentaires. Elle a pour but d'interdire les paris risqués effectués en bourse et touchant l'alimentation

## Une douloureuse inutilité

Comment combattre le fléau de la faim dans le monde? Quels sont les outils véritablement efficaces? Encourager les investissements, publics et privés, dans l'agriculture, favoriser la formation des agriculteurs, améliorer et assurer des infrastructures: telles sont les principales recommandations de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour lutter efficacement contre la faim dans le monde. Et les efforts portent leurs fruits: depuis 1990, 216 millions de personnes ont cessé de souffrir de la faim. Mais il y a encore beaucoup de chemin à faire pour éradiquer un des principaux problèmes auxquels nous sommes confrontés sur le plan planétaire. Dans cette perspective, il est nécessaire de soutenir les projets qui sont menés soit par des organisations publiques, soit par le privé, ou les deux conjointement. Car les défis sont multiples et complexes.

Les Jeunes socialistes croient avoir trouvé la solution miracle qui permettra de résoudre le problème de malnutrition: interdire les transactions financières sur les denrées agricoles en Suisse. L'idée peut paraître séduisante à certains, mais ce texte aura surtout des conséquences néfastes pour notre pays. Non seulement cette initiative n'améliore en rien la situation des victimes de la faim dans le monde, mais elle contribue à détériorer sensiblement le climat économique de notre pays, déjà soumis à d'importantes turbulences (application de l'initiative du 9 février, franc fort, etc.).

La Suisse a la chance d'être l'une des places de négoce de matières premières les plus importantes du monde. L'Arc lémanique accueille un centre de compétences unique en son genre, qui rassemble les maisons de négoce et d'affrètement, les banques spécialisées dans leur financement, des prestataires de services et un centre de recherche universitaire ainsi que plusieurs formations spécialisées. Autant d'activités qui génèrent de la valeur ajoutée. Selon les estimations du Conseil fédéral, ce secteur rassemble plus de 500 entreprises en Suisse – dont près de 400 sur l'Arc lémanique – et 12000 emplois. Leurs activités contribueraient à hauteur de 3,9% du PIB national. Dans le canton de Genève, par exemple, les négociants de matières premières paient 18% des impôts cantonaux sur les entreprises. Cette branche est donc importante pour notre tissu économique et pour les finances publiques. Mais les initiants n'en ont cure.

Les investissements financiers sur les denrées alimentaires existent, car ils permettent

notamment de couvrir les risques liés aux activités agricoles et au commerce des matières premières, aux aléas météorologiques et géopolitiques. Le prix des denrées alimentaires dans les pays pauvres est fixé en fonction de l'offre et de la demande locales; seule une minorité de ces biens est destinée au commerce international. Enfin, il sied de rappeler que ces opérations boursières de couverture des risques se déroulent à Chicago, Londres, ou en Asie, sur des bourses qui sont soumises aux réglementations du pays dans lequel elles se trouvent. On voit donc mal comment une loi suisse serait d'une quelconque utilité.

Cette initiative est un coup d'épée dans l'eau. En réalité, il s'agit bel et bien d'un texte purement dogmatique, qui part du présupposé que certaines entreprises sont forcément coupables. Alors que notre place économique affronte de nombreux défis et une concurrence toujours plus virulente, l'adoption d'un tel texte entraînerait une perte de compétitivité et pourrait se solder par des délocalisations, des pertes d'emplois, de valeur ajoutée et de recettes fiscales. Quant à son impact sur le fléau de la faim dans le monde, il serait nul. ■

**NON**

**GUILLAUME BARAZZONE**

Conseiller national  
PDC genevois

## La spéculation pure, un parasite

Pensez-vous que l'activité financière est néfaste, quelle qu'elle soit? Pensez-vous au contraire qu'elle ne doit jamais être réglementée, car elle ne fait que du bien? Si vous répondez oui à l'une de ces questions, cet article n'est pas pour vous. Si, comme beaucoup d'économistes, vous pensez que les instruments financiers peuvent être utiles, mais que pour cela il faut qu'ils permettent de créer de la valeur, alors vous pourrez comprendre ce que vise vraiment l'initiative contre la spéculation sur les denrées alimentaires.

Dans notre système, la finance est souvent nécessaire pour permettre de créer de la valeur. Bien sûr, on peut toujours penser, et c'est mon cas, qu'il y a une manière plus juste d'organiser la société. Toutefois, si vous voulez produire quelque chose d'utile, il faut un financement, et parfois il faut aussi des assurances. C'est là que des investisseurs ou des financiers peuvent vous permettre de vous lancer dans une activité que vous ne pourriez faire sinon. L'investisseur vous prête de l'argent, il vous connaît, vous fait confiance, prend un risque, et profite de votre succès. L'assureur peut aussi vous protéger contre un risque, en prenant une petite prime.

Ces deux types d'activités sont donc fondamentaux. Le problème, c'est lorsque des acteurs pervertissent ces outils et réussissent à gagner des sommes considérables d'argent, sans apporter de valeur à qui que ce soit, parfois en quelques fractions de secondes.

Pour comprendre la différence entre un outil financier utile et un parasitage, prenons

l'exemple de l'achat d'une maison. Personne ne conteste le fait que vous assuriez votre maison contre les incendies. L'assureur, lui, encaisse une prime et vous protège contre le risque du feu. C'est une activité financière utile. Imaginez maintenant qu'un spéculateur achète lui aussi cinq exemplaires d'assurance incendie sur votre maison. Si votre immeuble brûle, il touche cinq fois sa valeur, comme

s'il avait gagné au casino. Le produit financier, l'assurance, est exactement le même, mais il n'est pas utilisé de façon utile. Le spéculateur a maintenant intérêt à ce qu'il vous arrive malheur. Il faut permettre l'assurance incendie, mais pas autoriser quelqu'un d'autre que vous à assurer votre propre bien plusieurs fois, juste dans l'espoir qu'il brûle.

Le texte de l'initiative fonctionne de la même manière: il interdit l'utilisation d'instruments financiers à but purement spéculatifs sur les denrées alimentaires. Il permet explicitement les contrats à terme et les produits financiers utiles, et n'interdit évidemment pas l'investissement, ni le négoce. C'est une coupe chirurgicale ciblée sur une utilisation abusive d'instruments financiers, qui maintient tout ce qui peut être utile.

Certains prétendent que la spéculation n'a pas d'influence sur les prix, mais c'est évidemment impossible. Puisque les spéculateurs gagnent de l'argent, parfois très vite, il faut bien que quelqu'un paie cette somme. Comme le spéculateur qui achète et revend un produit structuré très rapidement ne produit rien, c'est un producteur (ou un consommateur final) qui paie le prix. Il est vrai qu'il devient de plus en plus difficile d'en parler, mais nous ne sommes pas seuls au monde. Il serait effrayant que les plus riches financiers puissent encore s'enrichir sur le dos de personnes qui dans de nombreux pays du monde souffrent au quotidien en remplissant nos assiettes, parfois sans même avoir les moyens de se nourrir de ce qu'ils fabriquent.

Il faut soutenir l'initiative, car elle propose une certaine éthique financière et valorise de ce fait celles et ceux qui apportent de la valeur à notre société. ■

**OUI**

**SAMUEL BENDAHAN**

Député PS vaudois



### PARCOURS

Guillaume Barazzone est conseiller national PDC genevois, membre de la Commission de l'économie et des redevances du Conseil national. Conseiller administratif de la Ville de Genève. Titulaire du brevet d'avocat, LL.M. (Columbia Law School).

### PARCOURS

Samuel Bendahan est docteur en sciences économiques de HEC Lausanne. Il enseigne dans plusieurs institutions, dont l'EPFL et l'UNIL, et est président de BSC, entreprise de conseil organisée en association. Il est député socialiste au Grand Conseil vaudois.

### Le blog de la semaine

BLOGS.LETEMPS.CH/CHRISTOPHE-CATSAROS/

## A Cologne, un air de déjà-vu

A ceux qui tenteraient trop rapidement de mettre les événements de Cologne sur le compte d'une insurmontable fracture civilisationnelle ou, pire, raciale, recommandons la lecture de cet extrait des *Nuits de Paris* (1788) de Restif de la Bretonne. La ressemblance du récit avec celui des femmes agressées n'excusant rien, elle permet tout au plus de mettre ces faits sur le compte de l'instinct grégaire, et d'une certaine ignominie qui relève du genre.

«C'était le soir de la veille de Saint-Jean. Tout le

monde allait à la Grève voir tirer un feu mesquin; du moins tel était le but du grand nombre. Mais certaines gens en avaient un différent. Les filous regardaient cette fête comme un bénéfice annuel; d'autres, comme une facilité pour se livrer à un libertinage brutal. Toutes les occasions d'attroupeement, quelles qu'elles soient, devraient être supprimées, à cause de leurs inconvénients. J'aperçus Hameauneuf à l'entrée du quai de Gesvres. Nous marchâmes ensemble: «Si vous voulez observer, me

dit-il, il faut un peu vous exposer.» Quelque réputation que j'y eusse, je perçai la foule à la suite de mon conducteur. On me parut d'abord assez tranquille. Mais, en écoutant la conversation, je compris qu'un groupe d'ouvriers orfèvres et horlogers de la place Dauphine ne formait un cercle, et ne rassemblaient adroitement, au centre, des jeunes personnes assez jolies, que pour les rendre victimes de l'imprudente curiosité qui les aveuglait. [...]

Les imprudentes renfermées dans les différents

cercles qu'ils formaient, me parurent enlevées les unes à deux pieds de terre, les autres couchées horizontalement sur les bras; quelques-unes étaient au milieu d'un double cercle. Toutes étaient traitées de la manière la plus indigne et quelquefois la plus cruelle. Leurs cris n'étaient pas entendus, car les polissons choisissaient les instants de la chute des baguettes et que dans les autres moments ils poussaient eux-mêmes des cris qui couvraient ceux de leurs victimes. ■ **CHRISTOPHE CATSAROS**